

**VOUS DISPOSEZ DE DEUX SUJETS N° 1 ET N° 2
VOUS NE TRAITEREZ QUE L'UN DES DEUX**

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

SUJET N° 1

PREMIÈRE PARTIE (développement en quatre pages maximum) **(20 points)**

Vous analyserez et commenterez les documents qui composent le dossier ci-joint en précisant les enjeux de l'enseignement du vocabulaire au cycle 1 et en mettant en évidence la question de la mémorisation.

DEUXIÈME PARTIE (développement en quatre pages maximum) **(20 points)**

1. Vous proposerez dans un niveau de classe, du cycle de votre choix, une programmation d'activités visant l'enrichissement du vocabulaire. (12 points)
2. Dans le cadre de cette programmation, vous présenterez une séquence (un ensemble de séances sur une période de 7 semaines). (8 points)

DOCUMENTS JOINTS

Document n°1 : Enrichir son vocabulaire – Programme d'enseignement pour le développement et la structuration du langage oral et écrit au cycle 1 ; Extrait, 2024

Document n°2 : Démarche d'enseignement – Livret d'accompagnement de programme Le développement et la structuration du langage oral et écrit (avant 4 ans) ; Extrait, 2025

Document n°3 : Le vocabulaire et son enseignement : Des outils pour structurer l'apprentissage du vocabulaire ; Micheline Cellier, IUFM de Montpellier, Université Montpellier II – Ressources Eduscol ; Extraits, 2011

Document n°1 : Enrichir son vocabulaire – Programme d'enseignement pour le développement et la structuration du langage oral et écrit au cycle 1 ; Extrait, 2024

Enrichir son vocabulaire

L'enrichissement lexical à l'école maternelle vise à conduire l'enfant à parler plus et mieux. L'extension et l'approfondissement du vocabulaire sont au cœur des apprentissages langagiers à l'école maternelle et doivent être enseignés explicitement dans des temps d'apprentissage spécifiques. Au-delà des mots découverts incidemment, des réseaux lexicaux, choisis par le professeur, doivent être élaborés de manière réfléchie, planifiée et progressive, lors de l'année scolaire et sur l'ensemble du cycle.

La progressivité des acquisitions implique de commencer par les mots relatifs aux actes du quotidien, aux activités de la classe et aux relations avec les autres. Les différents domaines travaillés à l'école offrent naturellement la possibilité de découvrir des champs lexicaux variés, mais avant tout en relation avec le vécu et les intérêts de jeunes enfants. Chaque réseau lexical travaillé doit nécessairement être composé de verbes, de noms, d'adjectifs, de mots grammaticaux et d'expressions. Ainsi, dès son entrée à l'école maternelle, l'élève s'approprie progressivement un vocabulaire plus étendu, plus précis et plus spécifique dans tous les domaines d'enseignement.

Le professeur et l'ensemble des personnes présentes dans la classe veillent à employer à tous les instants un lexique adapté à de jeunes élèves tout en respectant une syntaxe exemplaire. Les séquences d'enseignement du vocabulaire suivent quatre étapes essentielles :

- apporter de nouveaux mots dans tous les domaines ;
- structurer le lexique pour percevoir les liens sémantiques et morphologiques que les mots entretiennent entre eux ;
- faire mémoriser par des activités dédiées ;
- réutiliser le vocabulaire appris dans les activités orales (scénarios sociaux dans les espaces jeux, dictées à l'adulte, narration d'albums, etc.).

Points de vigilance

Si toutes les situations d'enseignement permettent l'acquisition du vocabulaire, des séances quotidiennes doivent être adaptées à l'atteinte d'un objectif précis. Le professeur :

- veille à utiliser un vocabulaire précis, varié et adapté à l'âge des élèves ;
- offre à l'élève un retour immédiat pour lui indiquer des pistes d'amélioration tout en contribuant à maintenir son engagement dans la tâche ;
- introduit et répète des mots et des expressions en contexte lors d'activités motivantes et porteuses de sens pour les élèves, entre le professeur et l'élève, et entre pairs ;
- enseigne, en petite et en moyenne sections, deux corpus de mots par période puis trois corpus en grande section ; évalue, chaque mois et chaque période, que les corpus de mots enseignés sont bien mémorisés par les élèves ;
- met en œuvre une progression conçue en équipe de la petite section à la grande section permettant d'enrichir les corpus enseignés les années précédentes de mots nouveaux.

■ Démarche d'enseignement

Au cycle 1, la démarche d'enseignement est constituée de quatre étapes se déclinant en différentes séances.

Étapes	Objectifs	Temporalité
Étape 1 : apporter en contexte des mots nouveaux	Découvrir les mots en contexte. Collecter (prise de notes par le professeur en vue d'élaborer des outils individuels ou collectifs).	Plusieurs séances : 1 séance de collecte en activité guidée. 1 séance de transcription des mots recueillis par des représentations imagées (photos, dessins). 1 séance de « lecture » du document de collecte.
Étape 2 : structurer le lexique	Manipuler, catégoriser, construire des réseaux pour percevoir des liens sémantiques, morphologiques ou sonores que les mots entretiennent entre eux.	Plusieurs séances.
Étape 3 : faire mémoriser le lexique	Utiliser les mots et expressions dans des phrases lors de séances courtes, structurées, planifiées, et ritualisées pour mémoriser et se remémorer. Utiliser les outils construits avec les élèves (fleur lexicale, livre des contraires, maison de famille de mots, ...).	Tout au long de l'année.
Étape 4 : réutiliser le lexique appris	Réutiliser le vocabulaire appris dans les activités orales et/ou écrites (dictées à l'adulte). Inscrire le vocabulaire et la syntaxe dans une forme de discours pris en charge progressivement de façon autonome par l'élève lui-même.	Plusieurs séances de la séquence, puis reprise de celles-ci, toute l'année. L'intervalle entre 2 rappels est de plus en plus espacé.

Document n°3 : Le vocabulaire et son enseignement : Des outils pour structurer l'apprentissage du vocabulaire ; Micheline Cellier, IUFM de Montpellier, Université Montpellier II – Ressources Eduscol ; Extraits, 2011

Application à la réflexion pédagogique

Cet article aborde la question de l'équilibre entre une approche implicite du vocabulaire en situation et une construction organisée, explicite et raisonnée.

Il propose également une démarche liée à des procédures de catégorisation, de classement et d'organisation du vocabulaire par des pratiques régulières de contextualisation, puis de décontextualisation et recontextualisation. Autant d'actions qui favorisent la mémorisation des mots et leur future exploitation choisie en production.

La question de l'apprentissage du vocabulaire est indissociable de celle des outils à créer et à utiliser dans une classe mais il faut tenir compte au moins de deux éléments.

Le premier est en rapport avec une caractéristique de la langue : le lexique est un ensemble structuré, non réductible à la seule accumulation de mots. Il faut l'envisager non comme du « vrac » – mille mots ajoutés à mille mots et à mille autres encore – mais comme un réseau de termes reliés entre eux par des relations de sens (synonymie, antonymie, champ lexical...), de hiérarchie (hyperonymie), de forme (dérivation), d'histoire (étymologie et emprunts divers). L'approche du lexique doit donc être organisée et les outils, structurants, doivent en rendre compte.

Le deuxième ressortit à l'apprentissage : une simple exposition aux mots nouveaux ne suffit pas ; il faut qu'un processus puisse s'enclencher dans la mémoire à long terme – qui renvoie à « notre capacité à conserver des informations de façon stable et à les réutiliser longtemps après les avoir acquises » –, pour que les termes soient disponibles dans le discours et fassent réellement partie du vocabulaire actif de l'élève. Les bons outils doivent donc être récapitulatifs et évolutifs pour soutenir l'effort de mémorisation et de réactivation. [...]

Récupération et recontextualisation des mots.

Une fois les mots mémorisés, il faut être capable de les récupérer en mémoire pour les utiliser à bon escient. Plusieurs contextes bien différenciés sont absolument nécessaires pour fixer le sens et la pluralité d'emplois, surtout lorsque le mot est polysémique.

La première recontextualisation peut être proche : l'outil se transforme alors en « banque de mots » susceptible de nourrir une production d'écrit, par exemple décrire le monstre d'un autre album. [...]

Le réinvestissement des mots se fera ensuite lors des lectures, des productions, des situations de classe ou de vie quotidienne ; de nombreuses recontextualisations sont nécessaires pour explorer les constructions syntaxiques acceptées par la langue et autorisées par les catégories (telle élève qui comprend que l'on peut dire « ça sent bon » mais pas « ça sent succulent »).

Les mots les plus usuels seront forcément davantage réactivés puisque leur fréquence est plus élevée mais l'outil créé peut aider à rappeler ceux qui sont d'un usage plus restreint. La rétention en mémoire, peu stable, risque de s'atténuer ou de faiblir au fil de l'année mais ces affiches écrites, conçues comme des mémoires extérieures et pérennes, permettent de retrouver les termes autant de fois qu'il est nécessaire car on sait que le rythme d'acquisition est un facteur important dans la mémorisation : un apprentissage réparti sur un temps long est préférable à celui massé et concentré sur un temps bref. Ces outils, placés dans une des parties du cahier de vocabulaire, sont consultables à volonté, lors des situations d'écriture en particulier et facilitent le réapprentissage, si celui-ci devient nécessaire.